

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

AquaActiv Algo Direct

Autres désignations commerciales

Code du produit: 51275, 50546, 50549, 43139, 51467, 46215

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent de traitement de l'eau.

Pour le traitement local et rapide des algues filamenteuses dans les bassins de jardin.

Utilisations déconseillées

Toute utilisation non conforme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	OASE GmbH	
Rue:	Tecklenburger Straße 161	
Lieu:	D-48477 Hörstel	
Téléphone:	+49 (5454) 800	Téléfax: +49 (5454) 8090
e-mail:	info@oase-livingwater.com	
Interlocuteur:	Markus Dreyer; Forschung und Entwicklung	Téléphone: +49 (5454) 80450
e-mail:	m.dreyer@oase-livingwater.com	
Internet:	www.oase-livingwater.com	
Service responsable:	Dr. Gans-Eichler Chemieberatung GmbH Raesfeldstr. 22 D-48149 Münster	e-mail: info@tge-consult.de Tel.: +49 (0)251/924520-60 www.tge-consult.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Beratungsstelle für Vergiftungserscheinung in Berlin: +49 (30) - 30686 790
Centre Antipoisons de Bruxelles: Tel.: +32 70 245 245 (Centre Antipoisons);
Luxembourg: (+352) 8002-5500

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Toxicité aiguë: Acute Tox. 4

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 2 de 11

Mentions de danger

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
15630-89-4	Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)			< 75%
	239-707-6			
	Ox. Sol. 2, Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H272 H302 H318			
497-19-8	carbonate de sodium			< 25 %
	207-838-8	011-005-00-2		
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire

Le produit ne contient pas de substances répertoriées SVHC >0,1% conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 § 59 (REACH).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 3 de 11

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque de lésions oculaires graves.

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires. Toux.

L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner les symptômes suivants: Maux de tête. Vertiges. vomissement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂). Extincteur à sec. mousse résistante à l'alcool. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière.

Ne pas respirer les poussières.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une introduction dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8).

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 4 de 11

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Les nuages de poussières peuvent présenter un risque d'explosion.

Le produit lui-même n'est pas combustible, mais légèrement comburant.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Eviter la formation de poussière.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mesures générales de protection et d'hygiène: cf. chapitre 8

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Matériau approprié pour Récipient: PE, PP, PVC

Matériau déconseillé pour Récipient: métal.

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité.

Ne pas conserver à des températures supérieures à: 45°C

Protéger contre: Lumière. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

cf. chapitre 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Mesures d'hygiène

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection contre la poussière.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

(période de latence: \geq 8h)

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). ($>0,8$ mm)

NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel). ($>1,0$ mm)

PVC (Chlorure de polyvinyle).

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 5 de 11

standard EN 374 qui en dérive.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Vêtement de protection.

les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500.

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

dépassement de la valeur limite

Génération/dégagement de poussière

Appareil de protection respiratoire approprié : appareil avec filtre à particules (EN 143). - Type: P1-3

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide
Couleur:	blanc
Odeur:	caractéristique

pH-Valeur: 10 - 11 (10 g/l)

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point de sublimation: non déterminé

Point de ramollissement: non déterminé

Point d'écoulement: non déterminé

Point d'éclair: non déterminé

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenu

Dangers d'explosion

aucune/aucun

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'inflammation: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

gaz: non déterminé

Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Résultat d'essai: Non comburant.

Méthode: 84/844/ EWG A 17 "Propriétés comburantes:"

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 6 de 11

Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	0,9 - 1,2 g/cm ³
Densité apparente:	800 - 1200 kg/m ³
Hydrosolubilité:	140 g/L
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
Coefficient de partage:	non déterminé
Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non applicable
Densité de vapeur:	non applicable
Taux d'évaporation:	non applicable
Épreuve de séparation du solvant:	non applicable
Teneur en solvant:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 100%

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

Température de décomposition en °C: >50

Produits de décomposition dangereux: peroxyde d'hydrogène.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les : Acide fort. Agents oxydants, forts. Alcalis (bases), concentré. amines. Agents réducteurs, fortes. Poudres métalliques. Matériau combustible.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Lumière. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Effet du froid humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Acide fort. Agents oxydants, forts. Alcalis (bases), concentré. amines. Agents réducteurs, fortes. Poudres métalliques. Matériau combustible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: peroxyde d'hydrogène.

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂).**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible.

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 1190,7 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 7 de 11

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
15630-89-4	Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)					
	par voie orale	DL50 mg/kg	893	Rat. féminin.	ECHA Dossier	
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Lapin.	ECHA Dossier	
497-19-8	carbonate de sodium					
	par voie orale	DL50 mg/kg	2800	Rat	ECHA Dossier	
	dermique	DL50 mg/kg	> 2000	Lapin.	ECHA Dossier	

Irritation et corrosivité

Provoque des lésions oculaires graves.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
15630-89-4	Carbonate de sodium, composé avec du peroxyde d'hydrogène (2:3)						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	70,7	96 h	Pimephales promelas	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	4,9 mg/l	48 h	Daphnia pulex	ECHA Dossier	
497-19-8	carbonate de sodium						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	300 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	200 - 227 mg/l	48 h	Ceriodaphnia sp.	ECHA Dossier	

12.2. Persistance et dégradabilité

Les méthodes de détermination de biodégradabilité ne s'appliquent pas aux matières anorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 8 de 11

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Les réglementations nationales doivent être également observées! Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

Code d'élimination des déchets-Produit

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination de déchet-Résidus

160303 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; loupés de fabrication et produits non utilisés; déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 9 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir la section 6-8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

négligeable

Information supplémentaire

Résultat d'essai: Non comburant.

Méthode: 84/844/ EWG A 17 "Propriétés comburantes:"

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV):

Aucune information disponible.

2004/42/CE (COV):

Aucune information disponible.

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

REACH 1907/2006 Appendix XVII: négligeable

Prescriptions nationales

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 10 de 11

Limitation d'emploi:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Classe de contamination de l'eau (D):	1 - pollue faiblement l'eau
Numéro d'enregistrement biocide:	N-42704

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

- Rev. 1,00; 17.02.2014, Première publication
- Rev. 1,10; 10.03.2015, Les changements au chapitre: 1, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16.
- Rev. 1,20; 01.03.2016, Les changements au chapitre: 3, 16.
- Rev. 2,00. 17.02.2017, Les changements au chapitre: 1-16.

Abréviations et acronymes

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- CAS Chemical Abstracts Service
- DNEL: Derived No Effect Level
- IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
- ICAO: International Civil Aviation Organization
- ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
- GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
- LOAEL: Lowest observed adverse effect level
- LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- NOAEL: No observed adverse effect level
- NOAEC: No observed adverse effect level
- NTP: National Toxicology Program
- N/A: not applicable
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PNEC: predicted no effect concentration
- PBT: Persistent bioaccumulative toxic
- RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
- SARA: Superfund Amendments and Reauthorization Act
- SVHC: substance of very high concern
- TRGS Technische Regeln für Gefahrstoffe
- TSCA: Toxic Substances Control Act
- VOC: Volatile Organic Compounds
- VwVwS: Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe
- WGK: Wassergefährdungsklasse

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- | | |
|------|--|
| H272 | Peut aggraver un incendie; comburant. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

AquaActiv Algo Direct

Date de révision: 17.02.2017

Code du produit:

Page 11 de 11

Information supplémentaire

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]: - Procédure de classification:

Dangers pour la santé: Méthode de calcul.

Risques environnementaux: Méthode de calcul.

Risques physiques: Sur la base des données de contrôle et / ou calculé et / ou estimé.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)